

Prix du timbre : à qui profite la hausse ?

A la suite à l'autorisation que lui a accordée L'ARCEP, La Poste vient d'annoncer une augmentation moyenne des tarifs courrier jusqu'à 4,7%. Les années précédentes le démontrent, l'opérateur public du courrier ne s'est jamais privé d'exercer cette latitude à la hausse, avec pour prétexte la baisse régulière des volumes de d'envois traités. Il est à souligner que cette augmentation moyenne cache bien des différences. Ainsi, le prix timbre rouge (distribution en J+1) augmente de près de 12 % et celui du timbre vert (distribution en J+2) progresse de près de 10 %. En revanche, pour les entreprises, la note est beaucoup moins salée puisque les courriers administratifs progressent de 1,8 % et celui de la publicité adressée de 1,5%.

Pour la fédération SUD PTT, cette situation présente le risque, déjà vécu dans certains pays, d'accélérer les arbitrages des grands émetteurs de courrier pour laisser tomber ce moyen de communication. Les dirigeants de La Poste ne visent-ils pas purement et simplement de tuer le courrier pour s'orienter plus rapidement vers d'autres activités. Un pari pour le moins risqué !

Il y a aussi une face cachée du dossier, le fait que La Poste affiche une perte nette de plus de 300 millions d'euros par an en sous facturant les envois de la presse papier (éléments disponibles dans le bilan d'exécution du contrat d'entreprise entre l'Etat et La Poste). Une situation historique qui visait à favoriser la circulation de la communication et de la culture. Que des mesures soient prises pour des raisons démocratiques n'a évidemment rien de choquant. Que ce soit à La Poste de les financer n'est, en revanche, pas acceptable.

Depuis quatre ans la fédération SUD PTT interpelle le ministère de l'économie pour que cette charge soit transférée sur les opérateurs internet qui rediffusent la presse sur leurs sites ou sur le budget de l'Etat. Demande rejetée régulièrement, pour une somme qui dépasse largement le milliard sur ces quatre ans. Le 7 novembre prochain, le contrat d'entreprise Etat - La Poste sera à nouveau examiné à Bercy et nous réitérerons notre demande, afin que les usagers de La Poste ne paient pas l'addition finale.

Paris le 20 octobre 2017

